



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>17329</b>	De <b>Mme Marie-France Lorho</b> ( Rassemblement National - Vaucluse )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
<b>Rubrique</b> >finances publiques	<b>Tête d'analyse</b> >Coûts générés par les jeux Olympiques	<b>Analyse</b> > Coûts générés par les jeux Olympiques.
Question publiée au JO le : <b>23/04/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>07/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les coûts générés par les jeux Olympiques. À quelques mois des jeux Olympiques, le coût généré par cet évènement semble de plus en plus important. Alors que le budget initial était estimé à 3,8 milliards d'euros, la dépense actuelle est estimée à 9 milliards d'euros. En cas de déficit par rapport aux ressources à disposition du comité d'organisation, il reviendra à l'État de pourvoir celui-ci à raison de 3 milliards d'euros. Or, selon l'estimation de la Cour des comptes, la facture totale relative à l'organisation des jeux Olympiques atteindra les 10 milliards d'euros, coût auquel il faut ajouter d'éventuels évènements suscitant des frais inattendus. Alors que les jeux Olympiques ont déjà coûté près de 2,4 milliards d'argent public et à l'heure où M. le ministre a lancé un plan d'économies de 10 milliards d'euros pour l'année 2024, Mme le député s'inquiète des éventuels nouveaux coûts générés par cet évènement pour les Français. Elle lui demande quelles dispositions il entend prendre pour limiter un nouveau recours financier à la puissance publique dans le cadre des jeux.